

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 14 Présent : 10 Procuration : 1 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-deux le sept novembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : - M. COCCOZ Patrick <u>Date de convocation</u> : 2 novembre 2022
<b>Réf :</b> 22147  <b>Objet :</b>  <b>Convention servitude Commune Enedis « Les Brochaux »</b>	<b>Présents :</b> M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie  <b>Absents ou excusés :</b> M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha  <b>Procuration :</b> M. MUFFAT Bruno à M. COCCOZ Patrick

Monsieur MUFFAT Michel intéressé à l'affaire, sort de la salle et ne prend part au vote.

Monsieur ROSSET André présente au conseil municipal la convention de servitude entre la Commune et Enedis, pour le passage de réseaux sur les parcelles D 1266 et D 1458, aux Brochaux (convention jointe).

Le conseil après en avoir voté,

- **ACCÉPTE** ladite convention ci-dessus désignée
- **DONNE** tous pouvoirs au maire, pour les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

